

FICHE DE DEMANDE D'OCCUPATION DU CHAI DE LA GARE PAR UN PARTICULIER Boulevard du Moulin - 430 M² -

250 personnes pour repas + piste de danse/ 850 personnes debout/ 400 personnes pour une réunion/
Matériel disponible : 62 tables (1,8 3X 0,76) + 12 tables rondes (O160) + 300 chaises

Document à remplir intégralement et à transmettre au minimum 2 mois avant la date de la manifestation au Service «réservation de salles» à Evelyne MARTINEZ : 04.67.57.01.67/ mail : associations @ville-Gignac.com

Après avis des élus, une convention sera établie et 2 chèques de caution vous seront demandés

(1 de 500 euros pour le nettoyage et 1 de 50 euros pour le tri sélectif).

Votre réservation ne sera validée qu'après retour de la convention, des chèques de caution et de location.

DATE MANIFESTATION:
Nom - Prénom :
Adresse postale :
Téléphones : Portable :
Mail:
Type de manifestation :
POUR LA LOCATION WEEK-END
Mise en place de la manifestation : la veille de 11h00 ou de 13h30 à 24h00 selon la saison.
Heure début de la manifestation principale :
Nettoyage du lendemain : avant 12h00 ou 20h00 selon la saison
Nombre de personnes (approximatif) :
 Tarif pour les administrés de la commune : Location week-end du vendredi 14h00 au dimanche 12h00 – 800 €uros de Septembre à fin Mai (état des lieux le vendredi à 13 heures 30) Location week-end du vendredi 11h00 au dimanche 20h00 – 800 €uros de Juin à fin Aout (état des lieux le vendredi à 11 heures)
- Location à la journée de 8h00 à 24 heures – 600 €uros
 Tarif pour les associations et les particuliers extérieurs à la commune : Location week-end du vendredi 14h00 au dimanche 12h00 – 1 500 €uros (état des lieux le vendredi à 13 heures 30 et le dimanche à 12 heures) Location à la journée de 8h00 à 24 heures – 1 100 €uros (état des lieux le lendemain à
Cadre réservé à l'administration Bon pour accord pour le prêt de la salle : Adjoint au Maire Délégué – Mairie de Gignac OUI NON Signature :